



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 26/01/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 25 janvier 2010
D - 20100056

Aujourd'hui Lundi 25 janvier Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE (*présente à partir de 18h25*), M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Maxime SIBE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

***Construction d'un centre de propreté de Caudéran. Avenants
aux marchés de travaux. Autorisation.***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D 20080408 du 15 juillet 2008, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour la construction d'un centre de propreté 10 impasse Galilée à Bordeaux Caudéran pour un montant de 942 146,03 € TTC.

Dans le cadre de ces travaux, des modifications techniques ont été apportées concernant entre autre l'aire de lavage, afin d'améliorer les performances énergétiques.

Le coût de ces ajustements est estimé à 42 059,97 € TTC, portant le montant global des marchés à 984 206,00 € T.T.C.

Les marchés de travaux doivent être modifiés en conséquence :

Lot n° 1 – VOIRIE – RESEAUX DIVERS -
Marché n° 080291 - Entreprise ESTRADE

Ajustement de la solution compensatoire
Mise en place d'un désableur au niveau de l'aire de lavage des véhicules
Augmentation du volume de la cuve de récupération des EP (capacité 22m³)
Suppression d'un ouvrage maçonné (poste 3.06)

	Montant en €
Montant de base	279 998,05
Montant Avenant n° 1	38 071,31
TOTAL TTC	318 069,36

Lot n° 4 – CHARPENTE BOIS
Marché n° 080294 – Entreprise CHARPENTIER MEILHANAIS

Moins value pour tuiles à emboîtement et simplification charpente
Moins value pour bavette alu en pied de bardage

	Montant en €
Montant de base	122 833,13
Montant Avenant n° 1	7 076,73
TOTAL TTC	115 756,40

Lot n° 5 – ELECTRICITE
Marché n° 080295 - Entreprise PASTORINO

Mise en place d'une ligne compris protection concernant les nouveaux équipements de l'aire de lavage

	Montant en €
Montant de base	51 852,58
Montant Avenant n° 1	472,42
TOTAL TTC	52 325,00

Lot n° 6 – CHAUFFAGE / PLOMBERIE / SANITAIRE
Marché n° 080296 entreprise CEGELEC

Fourniture et pose compteurs à impulsion EF
Fourniture et pose d'équipements complémentaires pour les aires de lavage

	Montant en €
Montant de base	57 777,09
Montant Avenant n° 1	11 011,57
TOTAL TTC	63 788,66

Lot n° 8 – MENUISERIES INTERIEURES
Marché n° 08298- Entreprise CASTET FRERES

Moins value pour la fourniture et pose d'une échelle escamotable pour combles

	Montant en €
Montant de base	48 509,76
Montant Avenant n° 1	- 418,60
TOTAL TTC	48 091,16

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, suite à l'avis favorable de la commission d'appel d'offres, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 813, Article 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 janvier 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE